

Abraham Behar, Alain Dalançon,  
Jacques Fossey, Claude Mazauric,  
Daniel Monteux, Bruno Poucet, Simone Roux

# ce n'est qu'un début continuons le combat

**Mai 68 et le SNESUP...**  
**cinquante ans après**



**LE SNESUP EN MAI-JUIN 1968**

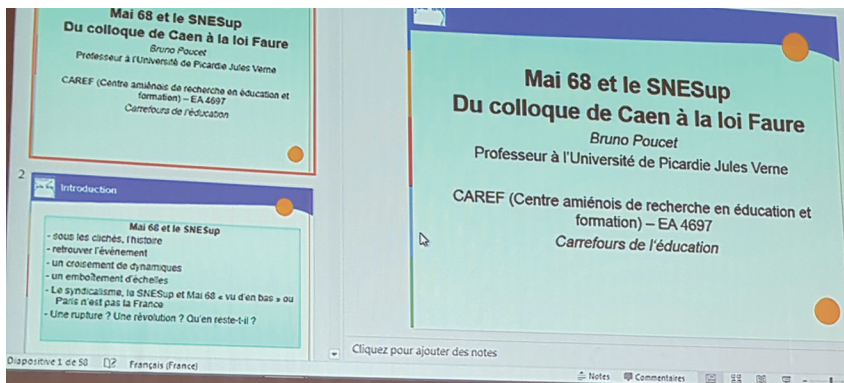
***Table ronde du colloque  
de Roubaix 2018***

Les dossiers thématiques  
Histoire du SNESUP





© Sofigael SG



Ci-dessus (de g. à dr.),  
Claude Mazauric, Daniel Monteux,  
Danielle Tartakowsky,  
Abraham Behar et Simone Roux.



Ci-dessous (de g. à dr.),  
Alain Dalançon, Michelle Lauton  
et Jacques Fossey.

Ci-dessus, Bruno Poucet  
et Michelle Lauton.



© Sofigael SG

© Sofigael SG



## **SOMMAIRE**

<b>Intervention d'Abraham Behar</b>	<b>4</b>
<b>Intervention d'Alain Dalançon</b>	<b>6</b>
<b>Intervention de Jacques Fossey</b>	<b>10</b>
<b>Intervention de Claude Mazauric</b>	<b>14</b>
<b>Intervention de Daniel Monteux</b>	<b>18</b>
<b>Intervention de Bruno Poucet</b>	<b>24</b>
<b>Intervention de Simone Roux</b>	<b>30</b>

**INTERVENTION D'ABRAHAM BEHAR,  
ex-secrétaire général  
adjoint du SNESUP en 1968,  
attaché assistant de médecine**

**Qu'est-ce qu'un syndicat ?** C'est une libre association de travailleurs avec pour tâche la défense des intérêts matériels et moraux de ses adhérents.

Le SNESUP des années 1960, syndicat à la fois de Prix Nobel et des assistants (y compris des attachés assistants au statut précaire), faisait-il face à ces objectifs ?

**Les intérêts matériels ?** La réponse est franchement oui, pour la majorité comme pour la minorité le terme d'« action corporative » n'a jamais été un gros mot. Pour avoir mené la grève nationale des attachés assistants de médecine, pour un statut universitaire digne, je peux ici en témoigner.

**Les intérêts moraux ?** Pour la majorité de l'époque, la réponse est simple : il faut en finir avec la vieille université semi-congelée, coupée des réalités et tout particulièrement de la recherche scientifique mondiale, comme en médecine où les mandarins omnipotents s'obstinent dans un bricolage déshonorant baptisé « recherche clinique ».

**Mais pour quelle finalité ?** Le grand rêve des majoritaires est de faire de l'université le grand lieu de la rencontre entre la science et la société, et pas seulement ouvrir les facultés aux fils d'ouvriers.

**De quelle science s'agit-il ?** Celle qui s'élabore de par le monde autour de bouleversements majeurs comme dans mon domaine l'essor de la génétique et de la nouvelle biologie. Pour ce faire, il faut une ouverture massive à la recherche, la fin des thèses d'État, « œuvres de toute une vie », et une réorganisation de l'initiation à la recherche : c'est le projet Ipres, où on associe la formation pédagogique des enseignants-chercheurs (avec la fin d'un tabou : le cours magistral unique) avec l'entrée pratique dans le monde de la recherche scientifique.

Faire rencontrer cette science, vivante et de niveau international, avec « le tiers-état de la connaissance » et tout particulièrement l'extraordinaire savoir accumulé par le prolétariat, c'est pour l'essentiel notre utopie soixante-huitarde.

Mais à l'époque, nous ne sommes pas les seuls à critiquer l'université archaïque, le pouvoir gaulliste fait la même analyse, et il a aussi pour but la rencontre université-société... Sauf qu'il s'agit de la société néocapitaliste qui a besoin d'une université productive et efficace comme celle des Anglo-Saxons.

C'est dans ce contexte que le SNESUP va rencontrer le mouvement mondial de contestation contre le colonialisme, contre les guerres impérialistes comme celle des États-Unis au Vietnam. Dans ce combat, c'est la jeunesse qui est aux avant-postes : comme membre du tribunal Russell envoyé en mission dans la partie nord de la péninsule indochinoise, et invité ensuite dans de nombreuses universités y compris l'Université libre de Berlin, pour rendre compte de la situation, je peux confirmer l'extraordinaire mobilisation étudiante. Par ailleurs, le SNESUP va vivre en direct l'émergence bouillonnante des sciences humaines, et être aux premières loges des événements de Nanterre : tout naturellement, il sera aux côtés des étudiants et singulièrement de l'UNEF, avec l'appui constant de la FEN, et tout particulièrement de son secrétaire général James Marangé.

Mais la France est une exception dans le mouvement mondial de la révolte de la jeunesse, car après le 13 mai 1968, c'est toute la classe ouvrière qui va rentrer dans la lutte, avec une intensité jamais égalée dans notre pays, et avec un seul moteur : la volonté farouche de changement.

Devant une telle mobilisation, on peut comprendre l'émergence de cette question : le pouvoir était-il à prendre ? Devant la débâcle du gouvernement de l'époque du 13 au 17 mai 1968, nous sommes nombreux à nous la poser. L'histoire a tranché, mais pas avec le scénario que nous avons en tête, le pouvoir gaulliste ne s'en est jamais remis, mais c'est la bourgeoisie elle-même qui va se débarrasser du vieux chef au détour d'un référendum.

Peut-être, cette question est mal posée, et si la question était : pouvions-nous remplacer le régime en place par un pouvoir clairement anticapitaliste ? Pouvions nous mettre en place un pouvoir transitoire issu des barricades (comme en Tunisie après le Printemps arabe ?). Pour avoir participé à cet effort autour du président Mendès France, et pour avoir échoué tant ce grand homme était englué dans la tradition parlementaire classique, je peux dire ici qu'une telle solution était possible.

Mais la vraie interrogation reste : si nouveau pouvoir il y a, quelle chance de succès pour une phase de changement révolutionnaire dans le contexte de l'époque ? Le débat est important et il doit rester ouvert ; toutes les recherches, toutes les opinions ont leur place, mais il y a une condition : la nécessaire modestie dans le langage et l'abstention de toute sentence péremptoire dans les conclusions.

De telles spéculations existent autour de l'échec de la Commune de Paris. Peut-on dire aussi que cette expérience avortée a permis au mouvement ouvrier mondial de croître et finalement de remporter quelques victoires comme celles des révolutions russes de 1917 ?

### ***Confronté à cette tourmente historique, que devons-nous faire au SNESUP ?***

Nous, les majoritaires du Bureau national en mai 1968, avons pensé qu'il devait avant tout rester un syndicat, inventif, créateur, mais un syndicat.

C'est pourquoi à l'époque nous avons salué avec soulagement la démission d'Alain Geismar. Un syndicat, c'est fait pour revendiquer, mais un syndicat d'enseignants-chercheurs, c'est fait aussi pour changer la vie. Changer l'université, l'ouvrir au peuple, adapter chaque revendication à cet objectif central, l'exercice est difficile, mais pour nous redevenus minoritaires à vie, cette démarche est cruciale : demander des moyens sans définir les fins nous apparaît toujours comme insuffisant. Mais se concentrer sur les fins sans dire comme on y accède, avec quels moyens, serait une bien triste utopie.

Aujourd'hui, la forme syndicale est contestée, elle est « ringarde » selon certains. Si on veut y répondre, peut-être que notre expérience de l'année 1968 peut être utile.

Ce qui a fait la gloire du SNESUP, c'est sa volonté de sans cesse revendiquer et innover, défendre les enseignants-chercheurs et conquérir de nouveaux espaces au service du peuple, n'est-ce pas une garantie d'avenir ?



**INTERVENTION D'ALAIN DALANÇON,  
président de l'IRHSES (Institut de recherches  
historiques sur le syndicalisme  
dans les enseignements de second degré),  
membre de l'équipe histoire de l'Institut  
de recherches de la FSU, commissions professeurs-élèves  
dans les lycées en mai-juin 1968**

Dans les travaux comme dans les témoignages, on a beaucoup parlé de ce qui s'est passé dans les facultés, un peu moins dans les entreprises et pratiquement pas dans les établissements du second degré. Et pourtant la profession enseignante dans les lycées et collèges a été une des plus mobilisées dans la grève, les manifestations et même les occupations de ses lieux de travail. Je voudrais seulement projeter un coup de phare sur quelques aspects.

Le SNES, qui comptait environ 55 000 adhérents sur les 380 000 de la FEN (ce qui permet de relativiser le poids du SNESUP), appela à la grève non limitée le 19 mai, mot d'ordre repris par la FEN le 20, mais alors que la fédération appelait à la fermeture des établissements, le SNES demanda qu'ils restent ouverts afin que les contacts soient maintenus entre grévistes et avec les parents et les élèves.

Grâce à de nombreux documents conservés dans les archives de l'IRHSES, venant d'un peu partout en France, j'ai pu analyser le contenu des discussions dans les commissions qui se sont réunies dans les établissements en grève.

L'irruption des lycéens, organisés dans les CAL (comités d'action lycéens), dans le débat éducatif et social fut une donnée nouvelle majeure de la période. Entre les enseignants qui se réjouissaient de leur révolte et ceux qui la réprouvaient, la majorité restait partagée.

Pourtant, dans les lycées restés ouverts et parfois « occupés », les discussions en commissions, souvent entre professeurs et élèves, parfois avec les parents, occupèrent une part importante du temps. Le plus souvent les débats ont porté sur la vie dans les établissements et la rénovation de l'enseignement, éclairés par une réflexion sur les buts de l'École. Toutes ces réflexions et propositions ne surgirent pas brusquement, elles relevaient, comme le dit Antoine Prost, « *d'idées et d'aspirations au changement qui avaient conquis de vastes secteurs de l'opinion publique* » que « *Mai 68 mit en scène dans une dramaturgie inédite et spectaculaire* »<sup>1</sup>. On ne peut ici que donner un aperçu de toutes ces productions<sup>2</sup>.

**Autonomie, cogestion**

Trois dominantes émergent des contributions, résumées dans l'introduction de celle du lycée Masséna de Nice : autonomie des établissements, direction collégiale (cogestion), participation à part entière des représentants du personnel et aussi généralement des élèves et des parents.

1. A. Prost, « 1968 ou la Politisation du débat pédagogique », in *Les Enseignants dans la société française au XXe siècle*, J. Girault (dir.), Éditions de la Sorbonne, 2004.

2. Le SNES reçut 350 dossiers. Il en subsiste quelques dizaines dans les archives de l'IRHSES. La brochure *Action pédagogique du SGEN* publiée en décembre 1968 fit de son côté une synthèse – souvent à partir des mêmes débats et propositions.

Mais l'autonomie n'était pas sans poser les problèmes d'une « planification d'ensemble ». Comment concilier la décentralisation avec les exigences de laïcité du service public de l'Éducation nationale ? L'autonomie se limitait à la gestion, spécifiait-on. Mais dans quels domaines et suivant quelles normes ? À ces interrogations, le comité interétablissement de Nice répondait : « *Par l'autogestion, c'est-à-dire par l'autonomie financière avant tout [...], la libre disposition d'un budget global affecté d'après une planification nationale [impliquant] de véritables conseils paritaires académiques et nationaux* », qui n'existaient pas à l'époque.

Le second point, qui fit le plus débat, concerna la direction collégiale des établissements. Devait-on substituer le principe de l'élection par les personnels et les usagers à celui de la nomination par la hiérarchie ? Ou devait-on limiter les pouvoirs du chef d'établissement en le soumettant au contrôle d'un conseil ? C'est plutôt la seconde solution qui fut envisagée. Mais plus qu'une question institutionnelle, la direction de l'établissement était affaire de rapports humains : l'AG des professeurs du CES de Neuilly-Plaisance ne remettait « *pas en cause la hiérarchie* » mais se prononçait pour des « *rapports nouveaux entre les enseignants et les administrateurs* » laissant une « *large responsabilité aux professeurs dans l'accomplissement de leurs tâches* » et impliquant leur considération par les inspecteurs qui, « *par une naturelle correction à leur égard* », devraient annoncer leur visite à l'avance, « *au moins la veille* ».

### **L'autodiscipline**

La reconnaissance de responsabilités aux lycéens posait du même coup la question de la discipline. Si celle du lycée napoléonien était unanimement rejetée, que fallait-il entendre concrètement par la vieille idée d'autodiscipline ? Le LT d'Avignon estimait que : « *Si un élève assume des responsabilités dans un établissement, il prend conscience de ses problèmes et dirige sa scolarité au lieu de la subir.* »

Cette confiance dans les vertus de l'autodiscipline condamnait-elle la surveillance et du même coup les personnels qui en étaient chargés ? Les élèves du lycée de filles Simone-Weil de Saint-Étienne souhaitaient surtout éliminer la « *surveillante-gendarme* » et demandaient des « *surveillantes à rôle plus éducatif* » ; la commission du LT de Sotteville réclamait un « *encadrement éducatif et non disciplinaire* » ; presque partout, la mixité des établissements était souhaitée et les internes revendiquaient que leur vie se rapproche de celle des externes, qu'ils puissent regarder les programmes de télévision et sortir librement de leur « *bahut* ».

Ce que les lycéens réclamaient également avec force et que les commissions reprenaient, c'était le droit à l'information notamment dans le domaine politique – mais avec des préoccupations de moralité –, le droit à la réunion et à l'invitation de personnalités extérieures, la possibilité de rédiger des journaux non soumis à la censure de l'administration et de constituer des clubs dans des foyers disposant de moyens. Élargissant ces demandes, des lycées parisiens souhaitaient s'ouvrir à la population, les habitants du quartier, les étudiants, les jeunes travailleurs, pour devenir en dehors des heures de cours des « *sortes de Maisons de la culture* » (Voltaire, Bergson).

### **La rénovation de l'enseignement**

Les débats sur autonomie et cogestion étaient inséparables de ceux touchant à la rénovation de l'enseignement, terme à la signification fort large qui ne se limitait pas aux méthodes d'enseignement mais englobait les structures du système éducatif, l'orientation, les contenus et les programmes, l'esprit de l'enseignement et le sens du métier d'enseigner.

On insistait sur « *l'inadaptation actuelle de l'enseignement cloisonné et livresque* », ne se préoccupant pas de « *l'épanouissement de la personnalité et de la formation* »

*du citoyen* » (Saint-Saëns de Rouen). Une forte demande se manifestait pour un enseignement ouvert sur la vie et le monde, une pédagogie active et participative, une plus grande autonomie permettant l'initiative aussi bien dans les méthodes que les contenus. En conséquence, on réfléchissait sur une « *nouvelle définition de la culture scolaire* » reposant sur « *un tronc commun culturel* » avec « *une large liste d'options possibles* » (Enghien). L'objectif était toujours d'abord de « *comprendre le monde qui nous entoure* » (Orsay).

Cette approche des contenus et méthodes remettait en cause les relations maître-élèves. D'où la recherche de nouvelles méthodes de « *vérification des connaissances* » portant plus sur l'aptitude à l'observation, à la compréhension et au jugement que sur la mémorisation. Ces préoccupations furent particulièrement soulignées dans les propositions d'adaptation des épreuves du bac 1968. Soulignons qu'il ne fut jamais question de boycotter mais au contraire de l'organiser suivant de nouvelles modalités. On débattit beaucoup sur l'évaluation au cours de l'année scolaire (contrôle continu) : plus de compétition, plus de classements ni de compositions trimestrielles mais des « *contrôles des connaissances* », afin de fixer la « *position de l'élève par rapport à un ensemble* » et de suivre sa progression pour pouvoir l'orienter (Orsay), d'où la notation « *sous forme de graphique* » (Basses-Pyrénées) ou par lettres.

En conséquence, serait transformé le « *rôle des maîtres dans cette éducation sociale et civique* » ; non plus dispensateur d'un savoir imposé, assimilé par les élèves les plus contestataires à un « *bourrage de crânes* », l'enseignant devenait « *un témoin et un conseiller* », s'efforçant de « *faire reconnaître aux élèves leurs erreurs de jugement et de conduite [...] d'où la nécessité d'une formation psychopédagogique* » pour les maîtres (Dorian, Paris).

### **La question des moyens**

Immanquablement était toujours également posée la question des moyens. On retrouvait alors les éléments du débat « *quantitatif-qualitatif* » dont le SNES ne voulait pas opposer les termes, ce qui correspondait d'ailleurs aux résolutions de la plupart des commissions. Du même coup étaient justifiées et remises en avant les revendications corporatives dont l'inventaire mobilisa une grande partie des débats dans les réunions de S1 et AG intersyndicales : notamment abaissement des maxima de service et titularisation.

### **Des acquis mais aussi des récupérations**

Dans l'ensemble, les conclusions des commissions ne bouleversaient pas les positions du SNES. Les réflexions et propositions de la base nourrissaient donc la plate-forme revendicative du syndicat et l'incitaient aussi à approfondir sa réflexion sur la rénovation pédagogique dans le cadre d'une réforme démocratique de l'École qui ne pouvait plus se contenter de faire référence au plan Langevin-Wallon.

### **Conclusion**

Toutes ces propositions constituèrent aussi un ensemble de références pour les travaux des commissions ministérielles réunies de juillet jusqu'au printemps suivant. Mais tout le monde n'en faisait pas la même interprétation. Ni les syndicats d'enseignants – qui n'avaient pas la même conception de la « *rénovation pédagogique* » – ni les « *réformateurs* », ni le pouvoir. Celui-ci tenta de récupérer toute une série d'idées fortes émises dans les commissions pour convaincre que la réforme de l'Éducation était d'abord une affaire qualitative et non point quantitative.

On voit donc combien ces idées d'autonomie et d'autogestion ont été au centre des débats. Elles traduisaient cette exigence de démocratie qui fut une des caractéristiques majeures du mouvement : qu'enfin, non seulement on nous écoute mais que soient réellement partagés les pouvoirs, pour une gestion démocratique de l'Éducation nationale.



Si l'autogestion coïncidait avec une conception de la construction du socialisme, l'autonomie fut aussi très vite récupérée par l'idéologie libérale. Comme la décentralisation. Et depuis maintenant plusieurs décennies, nos syndicats sont confrontés à toute une série d'enjeux majeurs s'appuyant justement sur ces récupérations et justifiant des réformes managériales néolibérales de l'État.

**Le contenu de cette communication est beaucoup plus développé dans Histoire du SNES, les années tournant, 1967-1973, tome 2, IRHSES, octobre 2007.**



**INTERVENTION DE JACQUES FOSSEY,  
secrétaire général du SNCS-FSU  
de 1997 à 2008**

**MAI 68 AU CNRS**

**En mai 68, au CNRS, deux lignes revendicatives s'affrontent, l'une, dite « révolutionnaire », s'appuie sur le vécu des chercheurs dans les laboratoires, l'autre, proche des directions syndicales, porte des revendications plus classiques telles que l'amélioration du pouvoir d'achat. Leurs revendications sont en fait complémentaires. Leur affrontement a pour enjeu principal le leadership du mouvement.**

Comme partout ailleurs, il y eut, au CNRS, deux Mai 68, celui proche des étudiants contestataires et celui des directions syndicales, liées à la gauche parlementaire. Les premiers développaient surtout une démarche critique du lien science-société et s'appuyaient sur le vécu des chercheurs dans les laboratoires, alors que les seconds conduisaient un combat syndical plus classique sur des questions telles que le pouvoir d'achat, les revendications statutaires, les moyens budgétaires... Dès le début, se posa la question du leadership du mouvement, les contestataires refusant de se mettre sous la coupe des directions syndicales (principalement celle de la CGT) et du PCF, qui les traitaient de groupuscules gauchistes irresponsables.

En 1968, la science et les scientifiques bénéficiaient d'une aura très avantageuse auprès de la société et notamment des forces progressistes. On supposait l'existence d'une forte corrélation entre développement scientifique et progrès social.

Les contestataires remettaient en question ce lien et la soi-disant neutralité de la science par rapport aux problématiques politiques, économiques, sociales et culturelles. Le choix des thématiques prioritaires ne résultait pas uniquement d'une prédétermination sociétale ou scientifique. Par exemple, le fort développement de la physique dans les années d'après-guerre était dû, certes, à l'action de la communauté des physiciens et aux avancées théoriques du début du XX<sup>e</sup> siècle, mais aussi aux importants besoins d'armement créés par la guerre froide.

Le choix des thématiques de recherche est toujours une question d'actualité. Doit-il être le fait des politiques, des chercheurs ou des citoyens ? Ainsi, la décision de développer le nucléaire civil a été prise sans réelle consultation de la société. Les chercheurs contestataires considéraient que le savoir était confisqué par un petit nombre de privilégiés et que les prises de décision concernant les thématiques scientifiques prioritaires n'étaient pas décidées démocratiquement. Le savant devait sortir de sa tour d'ivoire pour être confronté à la société réelle.

### ***Le laboratoire, lieu de socialisation***

Les contestataires remettaient en cause l'organisation verticale des laboratoires. Les directeurs d'unité étaient nommés sans spécification de durée, ils se comportaient souvent comme de véritables mandarins, beaucoup pratiquaient le favoritisme et la mise à l'écart arbitraire. Les contestataires considéraient que l'urgence était la lutte antimandarinale. Comme le laboratoire était le lieu de socialisation des personnels, son organisation excessivement hiérarchisée devait être repensée.

La vie quotidienne dans les laboratoires dépendait aussi des liens sociaux entre chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs et thésards. On entendait beaucoup de reproches des uns vis-à-vis des autres. Un jeune thésard pouvait avoir un comportement de mandarin en devenir. Pour améliorer la démocratie scientifique, les personnels demandaient la création de conseils de laboratoire constitués de représentants élus parmi les différentes catégories de personnels – chercheurs, ITA (ingénieurs, techniciens et administratifs), thésards – dont la mission serait de définir le projet scientifique du laboratoire, son organisation interne, d'attribuer les crédits et d'élire le directeur.

Notre combat pour la démocratie dans les laboratoires était souvent caricaturé. Ainsi, il a été déclaré à la commission administrative du SNCS que les contestataires voulaient instituer un îlot de socialisme (le laboratoire) dans un océan de capitalisme (la société). Ces problématiques sont toujours d'actualité, à un moment où l'organisation de la recherche par projet exacerbe le comportement individualiste des chercheurs. L'une des façons de réduire cette tendance était d'encadrer l'activité de recherche par un statut de métier de chercheur, lequel garantissait notamment la liberté de recherche.

Nous étions aussi confrontés au statut des étudiants qui préparaient une thèse de troisième cycle. La plupart de ces jeunes thésards travaillaient sans autres ressources que celles de leurs parents. Nous nous opposions à cette pratique et nous demandions que tous les thésards bénéficient d'une aide financière.

### ***Le « comité central provisoire »***

Les directions syndicales voulaient profiter de l'ampleur du mouvement de Mai 68 et de la grève générale pour faire avancer leurs revendications. Cet objectif fut atteint avec les accords de Grenelle<sup>1</sup>. Ces accords prévoyaient une hausse de 35 % du salaire minimum, l'augmentation des prestations sociales, une quatrième semaine de congés payés mais surtout la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise.

Avant Mai 68, les structures du CNRS étaient loin d'être démocratiques. En particulier, le Comité national<sup>2</sup> ne comportait qu'une moitié d'élus et les per-

1. Les accords de Grenelle sont le résultat d'une négociation collective, menée à l'initiative du gouvernement en mai 1968 avec les représentants des syndicats de salariés et ceux des organisations patronales. Ils ont été rejetés par les salariés de Renault : [fr.wikipedia.org/wiki/Accords\\_de\\_Grenelle](http://fr.wikipedia.org/wiki/Accords_de_Grenelle).

2. Le Comité national de la recherche scientifique (CoNRS) est une assemblée de spécialistes scientifiques chargés d'évaluer leurs pairs ou leurs recherches. Ses membres sont, pour partie, élus, et ses compétences s'étendent à la répartition des crédits et, dans une certaine mesure, aux décisions portant sur les orientations de la recherche. Sa structure a varié de 1945 à aujourd'hui, mais la cellule de base reste la section, qui regroupe les chercheurs par domaines scientifiques : [www.cnrs.fr/paris-michel-ange/spip.php?article465](http://www.cnrs.fr/paris-michel-ange/spip.php?article465).

sonnels ingénieurs, techniciens et administratifs n’y étaient pas représentés. Il n’y avait pas de Conseils de laboratoire. Les directeurs des laboratoires étaient nommés par le directeur général du CNRS, sans consultation des personnels.

À la suite de l’occupation de la salle de conférences du CNRS, quai Anatole-France, le directeur général de l’organisme, Pierre Jacquinet<sup>3</sup>, avait accepté la mise en place d’une structure, non officielle, qu’il avait malicieusement appelée « Comité central provisoire ».

Dès le mois de mai, devant la forte mobilisation des personnels, il accepta que trois élus représentant les personnels ingénieurs, techniciens et administratifs siègent au Comité national. À partir de ce moment, l’ensemble des élus représentait les deux tiers des membres d’une section<sup>4</sup>, ce qui est encore le cas aujourd’hui.

Cette instance de concertation entre les syndicats et la direction générale se réunit pour la première fois à la fin du mois de juillet 1968. Le 11 février 1969, elle propose la création des Conseils de laboratoire par décision du directeur général. Cette décision précise que le cumul de direction de plusieurs laboratoires par une même personne (!) n’est plus admis, que le directeur est désormais nommé après avis des personnels du laboratoire, que les Conseils de laboratoire doivent comporter au moins un tiers d’élus et un tiers de membres de droit nommés par le directeur du laboratoire. Toutes les catégories de personnels, y compris les doctorants, font alors partie du corps électoral. Mais cette décision ne concerne que les laboratoires propres et n’est étendue aux formations associées qu’à partir de 1981.

### **50 ans après, en guise de conclusion**

Bien que les contestataires et les directions syndicales s’affrontèrent en 1968 pour le contrôle du mouvement, il m’apparaît aujourd’hui que les revendications étaient complémentaires. De réelles avancées ont été obtenues. Beaucoup furent reprises par le Colloque national sur la recherche et la technologie de 1981<sup>5</sup>, puis concrétisées dans la loi d’orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France du 15 juillet 1982<sup>6</sup>. Cette loi déboucha sur le statut de fonctionnaire pour les personnels et l’intégration des personnels hors statut dans le secteur des sciences humaines et sociales.

Depuis, l’organisation de la recherche publique dans les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) a été transformée. Le pouvoir politique a réintroduit des pratiques qui accentuent le pilotage

3. Directeur général du CNRS de 1962 à 1969.

4. L’ensemble du champ des connaissances est divisé en disciplines ou groupes de disciplines qui correspondent aux sections du Comité national de la recherche scientifique. Ce découpage, fixé par arrêté ministériel, est régulièrement adapté à l’évolution de la science et des champs disciplinaires par un remaniement du nombre de sections et de leurs intitulés.

5. Colloque national sur la recherche et la technologie, grande consultation de l’ensemble du monde scientifique français sur les perspectives et les enjeux de la décennie à venir mise en œuvre en janvier 1981 par Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la Recherche.

6. [www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000000691990&pageCourante=02270](http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000691990&pageCourante=02270).



abusif de la recherche par le secteur aval, déresponsabilisent la communauté scientifique et développent, au-delà du tolérable, l'emploi précaire des jeunes chercheurs.

**L'intervention de Bruno Poucet a été publiée dans *La VRS*, n° 413, été 2018.**



**INTERVENTION DE CLAUDE MAZAURIC,  
MAÎTRE-ASSISTANT D'HISTOIRE À ROUEN EN 1968**

**« L'EFFET MAI-JUIN 68 DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR »**

L' excellent article de synthèse de Danielle Tartakowsky, l'exposé magistral de Bruno Poucet et la discussion qui a suivi, me dispensent de soumettre à votre attention le modeste propos personnel que j'avais prévu de vous présenter. Je m'en tiendrai donc à deux courtes observations générales.

Cinquante années, un demi-siècle, nous séparent de mai-juin 1968 : beaucoup de celles et ceux qui en furent les acteurs ne sont plus, d'autres se sont éloignés... Les acteurs/témoins de la séquence événementielle qui sont ici, ne sont pas plus que moi des porte-parole rétrospectifs mais ils ont le souci de rappeler le sens de leur engagement d'alors et la volonté d'en aborder la remémoration de manière critique, comme il se doit. Désormais, les combats de mai-juin 1968 relèvent de l'histoire autant que de la mémoire.

Un demi-siècle nous sépare de 1968 : c'est la même durée qui séparait les offensives militaires qui annonçaient la fin de la Première Guerre mondiale du mouvement de Mai 68 ! Ce premier demi-siècle, 1918-1968, avait connu et subi les gâchis de l'après-guerre puis de l'entre-deux-guerres, la crise de 1929, la Seconde Guerre mondiale, « la guerre-monde » (1937-1947) comme on la qualifie depuis, les génocides, l'établissement révolutionnaire de l'URSS (1918) puis le début de l'effondrement du socialisme dans l'espace soviétique et en Europe de l'Est où il s'était établi entre 1946 et 1949, la « libération » définitive de la Chine (1945-19..), la décolonisation et la poussée du « tiers-monde » après 1945, puis, après les éclats de la révolution scientifique et technologique, les débuts de l'informatique, enfin le premier doublement massif de la population mondiale... Quant au demi-siècle qui a suivi, dont l'année 1968 accompagne d'une certaine manière ce qui peut nous paraître en indiquer l'avènement symptomatique, il est devenu celui de la grande menace actuelle qui pèse sur l'avenir physique de la planète Terre, surexploitée et en partie déjà saccagée ; il est le moment de la mise en question de la place de l'humanité dans « ce » monde, en cet instant où la définition même de ce que l'on désigne sous le concept d'« anthropocène » nous donne le sentiment de la vie en sursis ! Nous voici désormais engagés dans un cycle long de mutations cumulées qui, après la révolution du numérique et de la robotique, débouche sur la mise en mouvement de l'intelligence artificielle : ces vastes processus transformateurs s'accompagnent de la généralisation sur la Terre entière d'un néocapitalisme ravageur, producteur de multiples crises, guerrières ici ou là, génocidaires quelquefois, généralement économiques, sociales, démographiques, mentales et culturelles, dont le « phénomène migratoire » qui s'universalise spectaculairement n'est que la manifestation la plus aiguë. La question de notre avenir en commun, alors que la population mondiale d'humains connaît un nouveau doublement, est devenue la préoccupation actuelle, angoissante, fiévreuse, de celles et ceux qui pensent le présent comme l'amorce de l'avenir possible, si avenir il y a.

À notre petite échelle, la France de 1968 incarne bien à sa façon l'avènement de ce grand mouvement qui a suivi la fin des reconstructions d'après-guerre. Active, la France après 1960 avait rétabli son économie et se modernisait très fort, quoique le chômage ait commencé à refaire surface parallèlement aux interminables horaires du travail intense exigé des travailleurs, des cultivateurs, de tous les personnels, systématiquement soumis aux faibles rémunérations de leur force de travail tandis que grandissaient les firmes capitalistes, organiquement liées à l'appareil

d'État. Une donnée particulière, sur laquelle a beaucoup insisté tout à l'heure Bruno Poucet, révèle à la fois, symptomatiquement, l'élan que connaît le pays et les tensions qu'il génère ou qui l'accompagnent : le quadruplement en dix ans du nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur, toutes disciplines confondues ! J'ai vécu ce moment : de 1957, l'année où j'achevais mes études, jusqu'à la rentrée universitaire d'octobre 1967, nous sommes passés de 130 000 étudiants en France dont 50 % étaient à Paris intra-muros, à plus de 600 000 répartis sur tout le territoire ! Ma petite histoire personnelle, qui est identique à celle de milliers d'autres enseignants dits « enseignants-chercheurs », m'a fait passer du lycée de la ville de commerce, d'administration et de grande industrie périphérique où j'enseignais, à l'université de Rouen, créée en 1965 avec ses quatre facultés, dans des locaux systématiquement exigus jusqu'en 1995, une université dont le nombre d'étudiants doublait presque d'une année sur l'autre jusqu'en 1971 ! Si nous nous laissons aller à la paresse de négliger cette configuration générale dans l'analyse des retombées concrètes du « moment 68 », en ne les resituant pas dans la longue durée d'amont et d'aval, tout deviendrait inintelligible. C'est pourquoi, les deux études que j'évoquais au début, celle de Danielle Tartakowsky et celle de Bruno Poucet, qui ont conduit à la discussion de ce soir, sont si précieuses et utiles à notre réflexion.

Mai et juin 1968 ont été des moments de luttes intenses, polysémiques et diverses, à la fois dans leur objectivité de moment collectif et social complexe, mais aussi à travers la dimension subjective des engagements de chacune et chacun, de toutes celles et de tous ceux qui en ont été les acteurs : je ne l'oublie pas plus que chacune et chacun d'entre nous. Mais la question que je veux aborder à partir de ce constat initial est une question d'après-coup : qu'avons-nous engrangé dans notre milieu d'universitaires des effets, si effets il y a eu, du mouvement de 1968 ? Pour ne pas abuser de votre temps (ou de la patience des lecteurs), je ne m'en tiendrai qu'à un seul aspect de type comparatif de cet engrangement, chose que je qualifierai, pour faire bref, d'« héritage de Mai 68 », sur la configuration d'ensemble des structures universitaires venues ensuite.

En novembre 1966, s'était tenu à Caen ce qui est resté dénommé dans l'histoire qui nous préoccupe ici comme étant « le fameux colloque de Caen ». Se référant explicitement à un colloque précédent réuni à l'initiative de Pierre Mendès France, le colloque de Caen, visait à proposer une recombinaison « modernisatrice » de la totalité de l'enseignement supérieur français jugé sclérosé, conservateur, inapte à s'adapter aux révolutions scientifiques et pédagogiques en cours, dont les États-Unis d'Amérique, pris comme référence, paraissaient offrir l'indépassable modèle. Avec la participation du ministre qui en tira les conclusions et d'une centaine de participants, administrateurs et notables jugés incontournables, avec l'approbation de grands noms de la science et des académies, le colloque, majoritairement, préconisa une vaste entreprise de réformes dont les termes disent assez l'orientation : « autonomie », notamment financière, des établissements, la plupart étant appelés à se recomposer, encouragements à la recherche d'éventuels financements « privés », « contractualisation » étendue dans un système de recrutement des personnels de recherche, d'enseignement et de service échappant aux règles impliquées par le statut de la fonction publique, subordination des « missions » de recherche et de formation « professionnelle » des étudiants aux besoins prioritaires des « entreprises », de la « demande » et des « marchés », contrôle par en haut, c'est-à-dire par un État plus ou moins planificateur et partenaire des oligopoles capitalistes, des orientations de « gestion » des établissements recomposés, si possible « cogérés », « sélection » numérique dans le recrutement des étudiants, non pour combattre et corriger ce que Bourdieu et Establet avaient observé et analysé sous le vocable de « reproduction », mais au contraire pour en consolider les effets conservateurs et, mezza voce, bourgeoisement rassurants. On observait aussi que la plupart des

pilotes du colloque de Caen étaient issus des grandes écoles et de l'ENA, non des facultés et de la fonction publique effective. Si des voix différentes parlant de « démocratisation » se firent entendre au colloque, notamment celle d'Abraham Behar (ici présent) parlant au nom du SNESUP, la tonalité d'ensemble allait dans le sens d'une réorganisation des ci-devant « facultés », conforme aux seuls desiderata des adeptes de la technostructure, lesquels suscitèrent un effet répulsif sur leur droite et l'expression de multiples récriminations conservatrices, émanant des nantis du système mandarinal et malthusien antérieur.

Deux ans plus tard, en novembre 1968, une loi portant refondation de tout le système universitaire français fut adoptée par le Parlement : la loi d'orientation de l'enseignement supérieur qu'on qualifie généralement (y compris parmi nous, mais ce n'est pas mon cas !) de « loi Faure », du nom du ministre Edgard Faure qui s'en fit le protagoniste. Celui-ci, professeur d'histoire de droit et politicien d'envergure, habile et réaliste, cacique des deux Républiques successives de l'après-guerre, en formula le projet, en écrivit le préambule et la présenta au Parlement qui l'approuva. Fait notoire, souligné dans l'exposé de Bruno Poucet : par la voix de Roland Leroy, député de la Seine-Maritime (je me souviens précisément des larges discussions « rouennaises » qui précédèrent le vote !), les députés communistes, pourtant députés d'opposition au pouvoir dit « gaulliste », émirent un jugement globalement positif sur la loi : cela fit sensation et, du coup, leur abstention lors du vote prit valeur d'approbation de la loi ! Selon Roland Leroy, leur porte-parole, la loi ouvrait une porte possible dans la voie d'une démocratisation de l'enseignement supérieur universitaire en permettant la « sélection des meilleurs par la promotion de tous », principe qui était au cœur référentiel du fameux plan Langevin-Wallon, antérieurement élaboré sur la lancée de la Libération. La loi d'orientation porte effectivement et de manière indélébile la marque de cette origine mais surtout celle des luttes étudiantes et universitaires de mai-juin 1968 ; elle reflète le rapport des forces né précisément de ces luttes et qui se consolida entre le 24 mai et le 3 juin 1968 quand, pour tout le monde, après l'échec du rassemblement du stade Charléty et la non-réalisation d'une alternative de gauche, l'issue politique de Mai 68 verrait, non pas l'établissement d'un mythique « pouvoir ouvrier, paysan et étudiant » comme le clamait par voie d'affiches le PSU de l'époque dirigé par Michel Rocard, mais la consolidation des acquis principaux d'un mouvement de lutte sociale à nul autre pareil dans l'histoire contemporaine du pays. Ce qui fut vrai pour tout le pays le devint aussi pour l'enseignement supérieur, singulièrement.

Bruno Poucet et Danielle Tartakowsky vous ont déjà dit ce que la loi instituait à la fois de concret et de possible : je vous renvoie à leur propos. J'ajoute simplement que la mise en œuvre et l'enracinement de cette loi dans les établissements doit beaucoup au SNESUP. Notre syndicat eut d'abord à combattre, difficilement mais victorieusement, dans ses rangs et au conseil d'administration national du syndicat, le défaitisme, l'étroitesse, le reniement quelquefois de leurs propres engagements antérieurs de la part de ses anciens dirigeants, lesquels l'avaient entraîné dans les voies les plus aventureuses avant de finir dans le plus plat conservatisme. Et, si le SNESUP, animé et dirigé par son courant devenu majoritaire entre l'automne de 1968 et le printemps 1969, Action syndicale – non pas comme dans la FEN de l'époque Unité et Action dont l'appellation reflétait l'acuité de batailles antérieures qui ne pouvaient avoir été les nôtres –, si donc le SNESUP dirigé par Action syndicale a pu l'emporter, c'est qu'il reçut le soutien massif, se mesurant d'ailleurs en nombre d'adhérents, du plus grand nombre des enseignants-chercheurs, principalement dans les ci-devant facultés des sciences, des lettres et sciences humaines, et dans les IUT, cela, surtout, dans les nouvelles implantations universitaires créées depuis les années 1960, notamment parmi les catégories nouvelles des maîtres-assistants, assistants titulaires et chargés d'enseignement puis nouveaux maîtres de conférences, auxquels étaient reconnu le statut protecteur et libérateur de fonc-



tionnaires d'État, représentés comme tels dans toutes les instances de gestion et dans les organismes consultatifs dont dépendait, en partie, le déroulement de leurs carrières ! Daniel Monteux, dont l'exposé suivra le mien, vous dira cela mieux que moi. Mais je m'honore d'avoir contribué, modestement et si peu que ce soit, à ce succès qui a permis à l'enseignement supérieur français et à la recherche dans notre pays de connaître un élan, certes chaotique quelquefois, mais d'un dynamisme d'ensemble, critique, théorique, créatif, prospectif et libérateur, ininterrompu depuis les années consécutives à Mai 68. Cela, du moins me semble-t-il, jusqu'à ce que les mauvais coups portés par la noire réaction recentralisatrice et pingre, oligarchique, utilitariste et réactionnaire, dont Valérie Pécresse sous Sarkozy, Geneviève Fioraso sous Hollande, avant l'actuelle Frédérique Vidal sous Macron, se sont faites les petites mains empressées et aux ordres, de manière à enclencher l'actuelle régression que nous refusons d'entériner.

Nous devons nous sentir honorés, nous, le SNESUP, d'avoir pris notre place dans ce combat originel, pour une large part gagnant dans la moyenne durée du demi-siècle écoulé, dont on voudrait aujourd'hui, depuis le sommet de l'État, ruiner le potentiel et effacer les traces.

Conclusion : « Continuons le combat ! »



**INTERVENTION DE DANIEL MONTEUX,  
maître de conférences retraité à l'Institut de géographie  
de Paris (université Paris-Sorbonne),  
membre de la CA du SNESUP de 1967 à 2005,  
secrétaire général du SNESUP de 1970 à 1972**

**UN MOUVEMENT QUI VENAIT DE LOIN... ET QUI PORTERA LOIN**

Pour le quarantième anniversaire de mai-juin 68, j'avais été interviewé par une journaliste de France Inter, et le texte de cet entretien avait été publié dans une série de pages-souvenirs de L'Humanité, partiellement repris dans un numéro du bulletin du SNESUP, sous le titre « Un mouvement qui venait de loin ».

Une foule de témoignages marque le cinquantième anniversaire, et ceux publiés dans le bulletin sonnent juste pour décrire le vécu de militants qui se souviennent. Mais en même temps, plumitifs et politiciens réactionnaires, comme l'avait fait avec violence Sarkozy en 2007, courent les médias pour dénigrer, tenter de diaboliser et d'extirper des mémoires ce qui fut à la fois la plus longue et la plus massive des luttes sociales du siècle dernier et la plus vigoureuse protestation étudiante et universitaire. Voilà pourquoi j'ai tenu à titrer « ... et qui portera loin », tant les résultats, les enjeux et la mémoire vive de mai-juin restent actuels et doivent nous inciter à lutter encore et encore pour les conserver et les transmettre. On veut nous enfermer dans le cliché : « Une révolte sans passé ni lendemain. » Rien n'est plus faux.

Dans les années 1960, il paraît que la France s'ennuie, comme l'écrit Viansson-Ponté dans Le Monde en mars 1968, mais elle lutte. Les grèves sont nombreuses, longues, dures, souvent avec occupation : en 1967, deux fois plus de journées de grève qu'en 1966, pour les salaires, le temps de travail, les droits syndicaux. Il y a eu l'accord CFDT-CGT, stimulant pour les luttes, qui connaissent un mouvement ascendant. En 1967, Unité et Action devient majoritaire au SNES et au SNEP. En 1965, de Gaulle a trébuché au premier tour de la présidentielle ; en 1967, PC et PS ont fait une percée remarquée aux législatives. Les slogans « Dix ans ça suffit », « La girafe au zoo » commencent à ponctuer les manifs.

L'Université n'est pas en reste, confrontée à un manque dramatique de moyens humains et matériels pour faire face au gonflement massif du nombre d'étudiants : manifs, grèves se succèdent, dans l'urgence. Faute, politiquement, de pouvoir instaurer la « sélection » après le bac, le plan Fouchet (1966) se propose de bâtir des formations « d'élite » pour un petit nombre, et de reléguer la masse dans des licences de second ordre, notamment pour la formation des enseignants du secondaire. Grand personnage du pouvoir gaulliste, le recteur Capelle voudrait « faire de l'université une entreprise rentable » : déjà !

Face à l'inadaptation des structures, des contenus et des méthodes aux besoins portés par les aspirations de la jeunesse et la révolution scientifique et technologique, les colloques de Caen et d'Amiens cherchent des innovations techniques, mais ne s'attaquent surtout pas au grand défi que constitue une Université image inversée de la nation par l'origine sociale des étudiants (en 1964, Bourdieu a publié *Les Héritiers* qui devient un peu notre bible). La revue *Niveau III*, qu'édite le SNESUP, égratigne à peine les idées qui ont dominé à Caen et à Amiens. Au cours de ces années, étudiants et universitaires sont nombreux à se mobiliser contre la guerre américaine au Vietnam commencée juste deux ans après la fin de la guerre d'Algérie, comme le font les étudiants américains à Berkeley et ailleurs (« LBJ, how many kids did you kill today ? »). L'assassinat de Che Guevara, en

octobre 1967, l'arrestation de Régis Debray en Bolivie, la récupération néocolonialiste des indépendances africaines, tout cela nourrit un fort sentiment anti-impérialiste, qui sera une véritable école de militantisme pour de nombreux étudiants. Le SNESUP est actif dans le Collectif intersyndical pour la paix au Vietnam et dans la collecte « Des livres pour le Vietnam », où s'investissent des universitaires parmi les plus prestigieux. Point d'orgue de ces actions, la Journée des intellectuels pour le Vietnam (23 mars 1968) qui rassembla, porte de Versailles, des milliers de participants, avec notamment Jean-Paul Sartre, Vercors, Elsa Triolet, Joseph Kessel, Laurent Schwartz, René Nozeran, Paul Milliez, Marcel-Francis Kahn, Olivier Todd, Jean Lacouture, Alain Cuny, François Périer, Michel Piccoli, Emmanuelle Riva, Delphine Seyrig, Jean Chesneaux...

Au total, la matrice de ce qui allait être le « mouvement de mai », ce fut, dans de nombreux domaines, « ce vêtement trop étroit que ce monde nous proposait », comme l'écrit Jean-Christophe Bailly (« Un arbre en mai », Le Seuil, 2018, p. 36). Selon le même auteur, « Mai fut une convergence, comme si des milliers de petites rigoles avaient abouti au même point pour former un lac d'impatience qui ne pouvait que déborder ». Je partage ce point de vue.

### **Et au SNESUP ?**

J'avancerai l'idée que le Mai du SNESUP commence au congrès d'avril 1967 ; parce que celui-ci marque une rupture avec la pratique syndicale antérieure qui était une sorte d'unanimité sans tendances régnant depuis les origines du syndicat après la Libération. J'ai noté, dans les bulletins préparant ce congrès, de nombreuses critiques venant des sections disant que le syndicat, depuis son congrès de 1966, n'était pas à la hauteur des attentes et des enjeux, qu'il lançait beaucoup de projets de réformes mais n'avait pas assez de réactions face à la politique universitaire gaulliste ni d'appels concrets à l'action. Cette remarque critique ne doit pas cependant masquer l'intérêt de certains projets comme les IPRES ou le tronc commun décroisé du premier cycle des études de santé. Fontaine, le secrétaire général sortant, fait écho aux critiques dans son rapport d'activité. Au cours du congrès, Bois, Garcin, moi-même, portons l'écho de ces critiques et proposons un « Programme d'action immédiat » ne se résignant pas aux structures existantes, mais conçu comme le premier étage d'un large rassemblement pour une Université « moderne et démocratique » (cf. bulletin n° spécial 146, p. 3, motion 2, et p. 4 à 6 et 13-14).

Un article d'Abraham Behar dans l'hebdo *Tribune socialiste* (organe du PSU, mai 1967), sous le titre « Que s'est-il passé au congrès du SNESUP ? », présente notre choix comme celui de « se contenter de revendications quantitatives – des crédits, des locaux, des maîtres –, en unifiant toute l'université pour la satisfaction de ses besoins sans remettre en cause les mécanismes de l'enseignement supérieur ». C'est une présentation déformée de notre démarche, à laquelle il oppose le choix selon lequel « la bataille syndicale passe à la fois par la contestation des structures, des méthodes et des contenus et par la nécessaire expansion de l'université ».

Au final, la motion présentée par la coalition emmenée par Alain Geismar obtiendra 83 voix pour, 59 contre, et la nôtre 67 pour et 61 contre. C'est la première qui sera la plate-forme d'une direction encore élue au scrutin uninominal majoritaire jusqu'en 1968. C'est donc une ligne de clivage qui l'emportait, de peu, sur une ligne de rassemblement. Cela pèsera lourd sur la vie et l'image du SNESUP jusqu'en 1969.

### **Mes journées de Mai**

Le déroulement des événements est abondamment décrit par ailleurs : je n'y reviens pas. Nanterre, ça commence bien avant le 22 mars. Inaugurée officiellement en 1963, la fac avait ouvert – difficilement – à la rentrée 1966, et les revendications étaient nombreuses pour qu'elle fonctionne correctement. En octobre 1967, il y avait eu une première invasion par les CRS. En janvier 1968, il y eut le fameux « happening » opposant

Cohn-Bendit au ministre Missoffe, puis suivirent le 22 mars et l'émergence du mouvement informel du même nom. Les sections syndicales faisaient ce qu'elles pouvaient mais ne maîtrisaient pas la situation. En avril, le responsable communiste Juquin fut délogé de l'amphi où il venait débattre et dut fuir sous la protection des syndicats Atos. Un peu plus tard, Kastler faillit connaître le même sort. Puis ce fut le 3 mai et l'intrusion massive des forces de répression, à Nanterre puis à la Sorbonne (cf. Odent, « Mon 3 mai 68 », bulletin du SNESUP n° 566, juin 2008). Le pouvoir gaulliste, son ministre Peyrefitte, le recteur Roche (« Roche à la broche » fut souvent scandé dans les manifs) choisissaient la violence d'État contre un mouvement pacifique, et portent donc l'entière responsabilité de la suite des événements. Nous n'avons pas contesté l'appel de Geismar à la grève, tout en regrettant qu'il se limite à la seule condamnation de la répression policière et judiciaire.

Le soir du 10 – la « nuit des barricades » –, j'étais, vers 23 heures, aux premières loges de l'édification de la barricade à l'angle Saint-Jacques-Gay-Lussac. À un garçon qui déterrait les pavés à une belle cadence, je me permis de dire d'arrêter pour éviter les provocs : brandissant un pavé dans ma direction, il m'intima l'ordre : « Tire-toi bourgeois ! » Il se croyait manifestement en 1830 ou en 1848 ! Craignant que le probable assaut des flics ne poursuive des manifestants jusque dans l'Institut de géographie et se solde par de gros dégâts à notre bibliothèque et à notre cartothèque, je fis fermer la grille, et rendis compte par téléphone au directeur, notre camarade Jean Dresch qui, laconique comme toujours, me dit simplement : « Tu as bien fait. » C'est sans doute à ce geste que je dois l'inscription « Monteux salaud, le peuple aura ta peau », qui orna longtemps un mur de la rue Tournefort. J'ai vu de près, cette nuit-là, la sauvagerie de la répression policière : terrible souvenir...

Le 11 au matin, avec Henri Malberg, responsable du Parti communiste à Paris, nous avons parcouru le quartier dévasté, encore imprégné de la puanteur des produits toxiques utilisés par les forces dites « de l'ordre » (voir *Le Livre noir des journées de mai*, publié à chaud par le SNESUP et l'UNEF aux éditions du Seuil). Il semble que le préfet de police Grimaud, successeur du sinistre Papon, ait eu un rôle modérateur. Faisant de Geismar un interlocuteur incontournable, il installa même une ligne téléphonique directe reliant le siège du SNESUP à la préfecture.

Notre mai, à la Sorbonne et à l'Institut de géographie, ce n'était pas que les manifs. C'était un intense travail de réflexion critique et de propositions pour une autre Université dans un monde à construire. Je conserve les comptes-rendus des séances de commissions mixtes enseignants-étudiants, des assemblées et motions des sections syndicales, une mine d'idées neuves dont beaucoup sont à reprendre aujourd'hui. Mais aussi un vif débat qui était la marque de cette démocratie citoyenne directe. Structures, autonomie, pédagogie, examens, régime de la thèse, carrières : tout y passait, ce qui alimentera la réflexion pendant de nombreuses années.

Le lundi 13 mai, la manifestation parisienne fut immense. Mais pour arriver à l'appel unitaire, les négociations entre CGT, CFDT, FEN d'une part, UNEF de l'autre, avaient été longues et difficiles. L'UNEF, qui se sentait pousser des ailes, voulait être seule en tête du cortège, imposer ses mots d'ordre comme seuls mots d'ordre de la manif... Souvenir attendri : avec l'historien Elleinstein, nous soulevions de terre, le tenant sous les bras, le philosophe Vladimir Jankélévitch pour qu'il puisse suivre le rythme syncopé des « hop, hop, hop » qui accéléraient brusquement l'allure de la manif.

### **La question du pouvoir était-elle posée ?**

À partir du 19 mai, au moment où 10 millions de salariés sont en grève, se multiplient les déclarations de dirigeants du SNESUP affirmant, à partir d'une analyse en totale contradiction avec celles des centrales syndicales et des partis de gauche, que « le problème du pouvoir est posé » (Geismar, 19 mai, congrès du 23, direction collégiale



le 29), en passant par la réunion de quelques militants avec Mendès France chez Marcel-Francis Kahn à la veille de Charléty, ce meeting monstre à l'issue duquel Mendès France se déclarera prêt à constituer un gouvernement provisoire ! Les historiens ont démontré, textes à l'appui, que si le pouvoir gaulliste était ébranlé, il restait bel et bien en place. La « chaîne de commandement » entre les organes centraux de l'État et ses organes locaux (préfets) n'a jamais cessé de fonctionner. Ainsi, lorsque devant l'entrée des manifestants dans la cour de sa préfecture, le préfet de Loire-Atlantique a voulu donner l'ordre de tirer sur la foule, et appelé le ministère de l'Intérieur pour se couvrir, celui-ci l'a vigoureusement dissuadé de commettre un tel geste dont les conséquences auraient été gravissimes. L'état exact du rapport des forces entre le 19 et le 25 mai reste cependant à évaluer. De Gaulle voulait éradiquer la « chienlit » par la manière forte. Il en fut dissuadé lors de son voyage éclair chez Massu en Allemagne et dut se résoudre à tenter un coup politique – qui réussira en quelques jours : dissoudre l'Assemblée, accepter que ses ministres négocient avec les syndicats, annoncer des élections législatives anticipées. De fait, avec l'immense manifestation des Champs-Élysées du 31 mai, préparée par l'action musclée des CDR et du SAC, commandos fascisants, le pouvoir reprenait totalement la main.

### ***Et la négociation ?***

Le congrès SNESUP avorté du 23 mai, pendant lequel Geismar annonça sa démission pour se consacrer à l'activité politique (Gauche prolétarienne), mit en place une direction collégiale qui se prononça contre toute négociation avec le pouvoir. Il y eut même, un peu plus tard, une motion (Liot) disant que l'on négocierait, mais avec le futur pouvoir qui sortirait des élections – lesquelles, portées par le mouvement populaire, ne pouvaient que donner la victoire à la gauche... Le 4 juin, alors que les confédérations, mais aussi la FEN, le SNES, le SNI, avaient engagé des négociations, la direction collégiale du SNESUP affirmait : « Le SNESUP ne saurait actuellement engager aucune négociation, sous quelque forme que ce soit, avec le gouvernement. » On connaît la suite, et elle lésa gravement les universitaires, qu'ils soient ou non syndiqués : tous les syndicats qui négociaient ont obtenu des résultats. Le SNESUP, en refusant de négocier, n'a rien obtenu. Conséquences internes : c'est à partir des 19-20 mai que j'ai commencé à recevoir des appels étonnés ou inquiets de camarades de province, demandant : « Qu'est-ce qui se passe au SNESUP ? »

Dès le lendemain du congrès avorté du 23, j'ai demandé, comme plusieurs autres camarades – Bois, Garcin, Pesenti –, mais sans résultat, que l'on convoque la CA. Je suis revenu à la charge par courrier du 3 juin déposé au siège, et il a fallu attendre le 19 pour que l'on se réunisse enfin. Nous avons guerroyé toute la nuit pour proposer un appel à la fin des manifestations, occupations, etc., argumentant qu'il ne fallait pas alimenter le parti de la peur à la veille des élections, car la gauche, portée par la puissance du mouvement populaire, allait sûrement les gagner. Nous étions nous aussi dans l'erreur ! Aux élections du 29 juin, ce fut le raz-de-marée gaulliste, malgré des contradictions profondes au sein du pouvoir.

À la veille du congrès extraordinaire convoqué par cette CA pour les 12, 13 et 14 juillet, on commençait à réclamer, dans les sections, un bilan critique de l'action nationale en mai et juin et à prendre des distances avec une direction qui, du 3 mai à la mi-juin, n'avait cessé de coller à l'UNEF et à Cohn-Bendit : le bilan d'activité présenté par la direction collégiale fut davantage autosatisfait que critique, mais les deux orientations nées l'année d'avant étaient cette fois explicitement face à face. L'orientation « Pour la poursuite du mouvement de mai » de la « direction collégiale », avec 53 % des mandats, obtenait 57 % des sièges à la CA (deux votes distincts). L'orientation « Bach, Barny, Bois, Figlarz, Garcin, Maes, Monteux, Odent, Pesenti, Rogalski », dite « Orsay-plateau », était donc minoritaire et exclue du nouveau Bureau national dirigé par Herszberg. C'est au sortir du congrès, le matin du 15 juillet, que nous avons créé Action syndicale, tenant compte de l'allergie de plusieurs camarades à Unité et Action,

jugé par eux trop proche du PC et de la CGT. Mais, chose intéressante pour la suite, les contributions des sections au débat qui avait précédé le congrès convergeaient largement autour de quelques thèmes forts, très éloignés de la rhétorique « révolutionnaire » de la « direction collégiale » :

- une large autonomie de gestion des établissements, dans le cadre du service public et avec un financement public ;
- une cogestion paritaire des universités et de leurs composantes ;
- la formation des enseignants et chercheurs par les IPRES ;
- une réforme profonde des carrières assurant la titularisation de tous les assistants, la redéfinition des services garantissant le droit à la double fonction d'enseignement et de recherche ;
- le remplacement d'une pédagogie purement descendante par la valorisation des TD et l'appel à l'initiative des étudiants ;
- la mise en cause de la thèse « monument de toute une vie ».

(Brest, Le Mans, Reims, Lyon et Grenoble lettres et sciences, Besançon, Clermont...)

Cinquante ans après, ces thèmes restent jeunes et, sur le moment, ils ont pesé sur la vie syndicale et sur l'approche des réformes qu'allait lancer Edgar Faure.

### **Face à la préparation de la loi d'orientation puis à sa mise en œuvre**

Ce fut le débat central dans le syndicat jusqu'au congrès de mars 1969 (et même bien après). L'arrivée d'Edgar Faure au ministère de l'Éducation nationale, début septembre, déplace aussitôt le curseur.

Faure, mainte fois ministre sous la IV<sup>e</sup> République, juriste de talent (il assistait le juge français au procès de Nuremberg), fin lettré, se définit comme un réaliste. À un interlocuteur qui l'accusait de tourner comme une girouette, il répondit un jour : « Ce n'est pas la girouette qui tourne, c'est le vent... » Réaliste, il le fut dès son arrivée au ministère, en reconnaissant la faillite de la réforme Fouchet, en proposant l'absence de barrage à l'entrée de l'université (mais pas des grandes écoles), la suppression des chaires, l'autonomie financière des établissements, la création de départements à directions élues, la reconnaissance du droit des étudiants à participer à la désignation des responsables universitaires. Colère des butors de la droite extrême, du syndicat autonome et de l'UNI, qui parvinrent à rogner certaines dispositions positives de la loi (parité des corps A et B dans les conseils). Face à la préparation de ce qui sera, en novembre, la loi d'orientation, trois attitudes se dégagent au sein du SNESUP :

- pour la majorité de la direction, « la reconstruction de l'Université ne se négocie pas », et l'on invite à boycotter les instances qui vont découler de la loi ;
- d'autres invitent à entrer dans ces instances pour « agir sur les contradictions » du système, afin de contribuer à le détruire. Bernard Herszberg, secrétaire général, sera mis en minorité en novembre au BN pour avoir défendu cette ligne ;
- Action syndicale appelle, non pas à une « participation bêlante », aux nouvelles instances, mais à s'y battre pour une cogestion démocratique et revendicative des établissements, et essayer d'en faire, jusqu'au niveau national (ce sera le Cneser), la « caisse de résonance » de nos revendications.

Le congrès de mars 1969 tranchera en faveur de cette dernière orientation et amènera un renversement de majorité en faveur d'une direction dont Georges Innocent sera secrétaire général et Monteux trésorier (d'un syndicat lourdement endetté). L'assemblée générale sur les carrières (« corps unique ou deux corps »), décidée au congrès, eut lieu en novembre et confirma la majorité Action syndicale.

Il est superflu de conclure. 1968, ce fut une explosion de liberté et de créativité, mais je me demande encore pourquoi les textes syndicaux de l'époque accordent si peu

de place aux revendications féministes qui, dans les établissements, étaient très présentes. Je me demande aussi pourquoi nous étions si discrets sur les « autres » Mai mondiaux qui suggèrent l'image d'une « révolte mondiale en rhizome », de Berkeley et des Black Panthers à Prague, Varsovie, mais aussi Dakar, Brazzaville, Tananarive, le Mexique, mouvements largement ouverts sur le monde et écrivant une grande page de la bataille pour l'émancipation humaine.

Au SNESUP, 1969 fut le début d'un nouvel essor, qui nous porta rapidement à plus de 10 000 adhérents, avec une quinzaine de présidents syndiqués dont plusieurs particulièrement combattifs : Jean-Pierre Kahane, Claude Frioux, Claude Mesliand, Pierre Lévêque, Bernard Rousset et, plus tard, Philippe Rousseau et d'autres. Nous fûmes reconnus comme premier syndicat des universitaires.

La démarche de lutte, de large rassemblement et de propositions alternatives du SNE-SUP en ont fait le syndicat le plus représentatif de l'enseignement supérieur. Avec le recul du temps, soyons reconnaissants à tous les acteurs qui, dans la diversité de leurs engagements et présupposés, ont voulu secouer les bases vermoulues du Vieux Monde : plus qu'une révolte, moins sans doute qu'une révolution, mais un moment de l'histoire des luttes sociales qui appartient à notre patrimoine.

Quant à moi, ma vie militante et personnelle fut, pour de longues années, étroitement liée à la vie du SNESUP.



**INTERVENTION DE BRUNO POUCKET,  
université de Picardie Jules-Verne,  
Centre amiénois de recherche en éducation et formation (Caref)**

**MAI 68 DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

**Mai 68 se déploie dans un contexte international ébranlé par les guerres, les révolutions, les mouvements d'émancipation. Un peu partout la jeunesse s'affirme comme porteuse d'exigences nouvelles : elle veut changer la vieille université ; elle veut changer la vie. Malgré les divisions entre réformistes et radicaux, l'université française post-68 sera tout autre.**

Nous y sommes : le temps de l'histoire est venu. La démarche ici adoptée s'inscrit dans un courant général : tenter de passer de la pure mémoire à l'analyse historique et sociologique<sup>1</sup>.

Il ne s'agit, donc, ni de commémorer, ni de juger, mais de comprendre. Il n'y a pas eu de révolution en mai 1968 en France : les institutions ont tenu bon. Que s'est-il alors passé ? Qu'est-ce qu'a changé Mai 68 ? Rupture ou continuité ? La contestation n'est pas apparue soudainement en mai 68, pas plus qu'elle ne s'y termine d'ailleurs : elle émerge progressivement au début des années 1960, se prolonge dans les années 1970, tandis que la mémoire de 1968 reste une source de clivages dans les débats contemporains. Dans l'espace ensuite, car le « moment 68 » se déploie à diverses échelles : à l'international, en France, à Paris en particulier mais en province également. Dans la société enfin, car toutes les communautés, toutes les familles, toutes les structures, toutes les institutions, toutes les organisations, toutes les générations ont été touchées par cette « concomitance des luttes », pour reprendre l'expression de Ludivine Bantigny – concomitance et non convergence.

Le parcours ici proposé sera chronologique et non thématique, mais croisera les échelles et les points de vue, les sources (officielles et militantes) en privilégiant les questions de l'enseignement supérieur et de la recherche, sans les isoler du contexte national et international, en intégrant la dynamique du SNESUP de l'époque dans cet ensemble<sup>2</sup>.

**Un contexte favorable à la contestation**

La situation internationale est inquiétante. Les années 1960 sont marquées par la fin de la guerre d'Algérie, qui a façonné nombre de militants, et le début de la guerre du Vietnam (1965). Dans le monde entier se créent des comités qui prennent fait et cause pour la libération du peuple vietnamien. En Europe, de nombreuses manifestations marquent les esprits. La guerre des Six-Jours<sup>3</sup>, puis le printemps de Prague<sup>4</sup>

1. Archives nationales, « 68, les archives du pouvoir », AN, 2018 ; L. Bantigny, 1968. *De grands soirs en petits matins*, Seuil, 2018 ; B. Poucet et D. Valence (dir.), *La Loi Egard Faure. Réformer l'université après 1968*, PUR, Rennes, 2016 ; D. Tartakowsky, « Le SNESUP en mai-juin 1968 », Les dossiers thématiques, histoire du SNESUP, 2018 ; M. Zancarini-Fournel et C. Delacroix, 1945. *La France du temps présent*, dans J. Cornette, *Histoire de France*, Belin, 2010.

2. Cet article a été présenté lors du colloque du SNESUP sur « Mai 68 et le SNESUP » aux ANMT de Roubaix, le 19 juin 2018. Il s'appuie également sur les travaux d'une conférence faite à l'UPA d'Amiens, le 17 mai 2018, « Mai 68 à Amiens », avec Julien Cahon. Il doit aussi à Ismaïl Ferhat pour sa fine connaissance du monde syndical.

3. Du 5 au 10 juin 1967 eut lieu la guerre de Six-Jours qui opposa l'État d'Israël à trois de ses voisins (Égypte, Jordanie, Syrie) : [www.universalis.fr/encyclopedie/guerre-de-six-jours](http://www.universalis.fr/encyclopedie/guerre-de-six-jours).

4. Le printemps de Prague rappelle l'introduction du « socialisme à visage humain » et une certaine libéralisation. Mais ce printemps 68 a été gommé dans l'histoire tchèque par l'invasion des chars russes dans la foulée : [www.franceculture.fr/emissions/le-magazine-de-la-redaction/mai-68-lephemere-printemps-de-prague](http://www.franceculture.fr/emissions/le-magazine-de-la-redaction/mai-68-lephemere-printemps-de-prague).

qui ébranle le monde communiste, suscitent d'autres interrogations. Il y a aussi la montée en puissance des mouvements contre la ségrégation raciale aux États-Unis. La révolution culturelle chinoise de 1966 offre un nouvel horizon à des militants de gauche, notamment communistes.

Des mouvements étudiants se propagent dans le monde, souvent en lien avec les événements précédents, aux États-Unis, en Italie, à Berlin-Ouest, en Hollande, dans les pays de l'Est, au Japon, au Sénégal, au Mexique... Les militants de ces mouvements se rencontrent et apprennent de nouvelles techniques militantes qui surprendront parfois les polices, en France par exemple. Les mouvements libertaires, tels que l'Internationale situationniste<sup>5</sup>, influencent l'UNEF à Strasbourg et d'autres syndicats dans divers pays d'Europe. En France, une « gauchisation » se dessine à la faveur des exclusions au sein de l'Union des étudiants communistes (UEC) en 1966 : les pro-Chinois créent l'Union des jeunes communistes marxistes-léninistes (UJCML), tandis que les trotskistes fondent la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR). Nombre de jeunes d'origine chrétienne vont trouver, dans les groupes maoïstes ou au Parti socialiste unifié (PSU), ce qu'ils ne trouvaient plus dans leur église. Un mot d'ordre fait florès : « *Changer la vie* ». La situation politique française est paradoxale : le chef de l'État est une personnalité charismatique internationalement reconnue, mais contestée nationalement. L'élection présidentielle de 1965, puis les législatives de 1967, soulignent les fragilités du socle électoral gaulliste qui ne dispose que d'une très courte majorité. La gauche est en ascension : François Mitterrand s'impose comme leader.

La situation économique est florissante, c'est encore le plein-emploi (400 000 chômeurs en 1967) et les besoins de main-d'œuvre sont importants. Mais les salaires restent bas et ne sont pas mensualisés, notamment dans l'industrie<sup>6</sup>. Les droits syndicaux sont réduits. On relève des signes d'inflexion de la production : baisse de la production du charbon dans le Nord-Pas-de Calais ; avenir du textile préoccupant dans la région de Lille-Roubaix-Tourcoing, avec la concurrence asiatique naissante. Il en va de même dans les chantiers navals. En 1966, une grève générale interprofessionnelle a lieu qui rassemble CGT, CFDT et FEN. En 1967, les ordonnances sur la Sécurité sociale provoquent de vives réactions. Le monde paysan n'est pas en reste, en particulier dans une région où la présence chrétienne est forte, marquée par la Jeunesse agricole catholique (JAC) ; la plate-forme de Guidel (Morbihan) scelle l'alliance entre paysans et ouvriers bretons.

### **L'université doit changer**

La jeunesse prend conscience de ses spécificités. Elle s'affirme par la musique : le concert *Salut les copains* du 22 juin 1963, place de la Nation à Paris<sup>7</sup>, est un moment emblématique. Une volonté d'indépendance par rapport à la famille (refus de donner sa paie aux parents, contestation du règlement des résidences universitaires...) se fait jour. Une partie de la jeunesse comprend que faire des études est réservé à certains (d'où l'influence des *Héritiers*, de Pierre Bourdieu en 1964). La question de la sélection au lycée ou à l'université devient une question cruciale. En prolongeant la scolarité obligatoire et en favorisant la poursuite des études au lycée et à l'université, la République gaullienne a transformé profondément le paysage scolaire. Alors que 32 000 élèves étaient reçus au baccalauréat en 1950, 170 000 le sont en 1970. Dans l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants

5. Guy Debord, *La Société du spectacle*, Folio, Paris, 1997 [1967].

6. 38 % de la population active est alors ouvrière, 14 % est paysanne.

7. [www.franceinter.fr/emissions/les-oublies-du-temps/les-oublies-du-temps-21-juin-2013](http://www.franceinter.fr/emissions/les-oublies-du-temps/les-oublies-du-temps-21-juin-2013).

est passé de 136 000 en 1950 à 638 000 en 1970 ; le nombre d'universités de seize en 1958 à soixante en 1973. Malgré tout, les conditions d'enseignement sont difficiles : le manque d'enseignants et de locaux est criant à tous les niveaux. Les universités n'existent pas : ce sont des agrégats de facultés organisées en chaires, avec des programmes nationaux ; aucune pluridisciplinarité ; des cours essentiellement magistraux ; peu de recherche en dehors du CNRS. Les doyens des facultés sont en lien direct avec la direction des enseignements universitaires, organisent l'enseignement, répartissent crédits et postes. Les professeurs sont maîtres du jeu, les autres enseignants sont absents du processus de décision. Les recteurs coordonnent l'ensemble.

Les différents corps enseignants et administratifs se retrouvent dans trois syndicats : le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESUP), le Syndicat général de l'Éducation nationale (SGEN) et la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et de la recherche (FNSAESR). Le SNESUP est en position de faiblesse, car il est divisé. L'arrivée d'Alain Geismar au secrétariat général résulte d'un changement de majorité, qui passe des communistes aux gauchistes. Une situation similaire se produira au SGEN, avec l'élection de François Garrigue dans les années 1970. Les autonomes sont, eux aussi, divisés entre les partisans du doyen gaulliste Vedel et ceux qui, tentés par la droite extrême, iront fonder l'Union nationale interuniversitaire (UNI).

Le SNESUP est fragilisé par la violence des désaccords et débats internes. Trois secrétaires généraux se succèdent entre 1967 et 1970<sup>8</sup>. À cause de ces changements de cap, son poids sera faible vis-à-vis de la loi Edgar Faure. Pendant cette période, le SNESUP est très proche de l'UNEF. Le syndicat étudiant est lui-même en crise, après une scission en 1961, qui a conduit à la création de la Fédération nationale des étudiants de France (FNEF). Bref, même si tous les courants s'accordent sur la nécessité d'un changement de l'université, le paysage syndical est divisé plus ou moins profondément. À droite, voire à l'extrême droite, des groupuscules tout aussi divisés s'organisent : Occident (1964), puis à partir de 1968, l'UNI, qui rassemble – une originalité – étudiants et professeurs, dont certains viennent du Service d'action civique (SAC).

### **Réforme ou transformation radicale ?**

Quelle réforme pour l'université ? Les positions divergent. Les plus radicaux se retrouvent avec le SNESUP et l'UNEF ; ils plaident pour une transformation radicale de l'enseignement supérieur jugé inadapté, s'insurgent contre toute idée de sélection et récusent toute réforme. La FEN et le SGEN sont, en revanche, favorables à une démocratisation de l'enseignement supérieur et à une réforme des structures. Quant aux autonomes, ils sont partisans de la sélection des étudiants en premier cycle. Or, les réformateurs se trouvent aussi au ministère, dans le Club Jean-Moulin ou dans des associations telles que l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique (AEERS)<sup>9</sup>.

Des syndicalistes y sont aussi, partisans d'une modernisation du système universitaire, empruntant au modèle américain. En novembre 1966, le colloque de Caen, consacré à l'enseignement supérieur, tente de répondre aux interrogations. Il propose la création de vingt universités nouvelles et d'universités expérimentales, pré-

8. Alain Geismar (1967-1968), Bernard Herszberg (1968-1969), Georges Innocent (1969-1970). Un courant Action syndical (proche d'Unité et Action) s'est constitué autour de Guy Bois.

9. « Le mouvement pour l'expansion de la recherche scientifique, 1954-1968 » : [www.vjf.cnrs.fr/histcnrs/pdf/laugier-crh/mers.pdf](http://www.vjf.cnrs.fr/histcnrs/pdf/laugier-crh/mers.pdf).



conise l'autonomie budgétaire, la cogestion et l'élection du président. Les professeurs de faculté deviendraient professeurs d'université ; toutes idées que l'on retrouvera dans la loi Faure.

Les syndicats acquiescent, y compris le SNESUP, qui, lors de son congrès d'avril 1966, demande une démocratisation de la gouvernance et la création de départements disciplinaires cogérés. Mais, en février 1968, il change de position et rejette les conclusions du colloque de Caen<sup>10</sup>. Le courant réformateur sera conforté lors du colloque d'Amiens de mars 1968<sup>11</sup>, dont les principales conclusions préconisent des transformations pédagogiques, la remise en cause des structures, l'adaptation de l'école à un monde que l'on pressent en transformation, la formation de tous les enseignants à l'université, le développement de la recherche en éducation et la mise en place d'un plan d'équipement. Le SNESUP se divise sur le sens de la réforme de la formation des maîtres : restitution à l'école de sa fonction libératrice ou assujettissement au capitalisme ?

C'est dans ce contexte que les événements se précipitent à partir de début mai. On se bornera ici, faute de place, et parce que l'essentiel est connu des lecteurs, à rappeler quelques éléments de chronologie. Classiquement, on retient trois phases : la phase étudiante, la phase des salariés et la phase politique de fin mai à décembre.

#### • **Les étudiants**

La première phase, qui court jusqu'au 15 mai, est connue pour être celle des émeutes, essentiellement à Paris et à Lyon. Elle ne peut se réduire à cela. L'essentiel se passe, en effet, en discussions : au lendemain de la grande manifestation du 13 mai, les étudiants préparent, avec les enseignants du SNESUP et du SGEN, des séminaires pour mettre au point leur plan de réformes. Débutent des travaux en commissions (par exemple, sur les structures universitaires, les études et la pédagogie, les conditions matérielles de l'étudiant, les rapports université-société), qui vont se prolonger jusqu'à la mi-juin. Un vent de réformes souffle : en province, ce sera souvent l'essentiel – on ne dresse pas de barricades, sauf exception.

#### • **Les salariés**

Alors que l'agitation étudiante a quitté la rue pour les amphithéâtres, une vague de grèves ouvrières s'enclenche dans tout le pays à compter du 15 mai : elle part de Sud-Aviation, dans la banlieue de Nantes, gagne les usines Renault de Seine-Maritime et de la région parisienne, puis l'ensemble des régions de France. La fonction publique suit. Le pays est paralysé. C'est la deuxième phase du mouvement, qui se déroule dans la seconde partie du mois de mai.

Pendant que les étudiants poursuivent leur travail de réflexion sur la réforme, le mouvement de grève s'étend (7 à 10 millions de grévistes selon les estimations), plus ou moins contrôlé par les confédérations ouvrières. Il n'y a pas de réelles jonctions (sauf dans des cas limités) entre mouvements des salariés et étudiants. Les salariés entendent faire aboutir leurs revendications. À Paris, le 25 mai, c'est le début des négociations conduisant au protocole de Grenelle : s'il est rejeté par les ouvriers de Boulogne-Billancourt le 27 mai, il sert de base de discussion aux négociations locales. Des négociations semblables ont lieu dans la fonction publique. Or, une nouvelle phase s'ouvre fin mai après que de Gaulle eut réaffirmé son pouvoir.

10. *Bulletin* du SNESUP, n° 155, février 1968.

11. Le colloque d'Amiens, mars 1968 : [calenda.org/430964](http://calenda.org/430964).

• **Reprise en main et réforme**

L'appareil d'État, malgré doutes et divisions, a tenu. Les partis de gauche s'inscrivent dans le cadre de la campagne électorale pour les législatives décidée par de Gaulle et la perdent. Les négociations dans les entreprises se poursuivent et aboutissent à de substantielles avancées qui satisfont les confédérations et une grande partie des salariés concernés. Si le mouvement a échoué politiquement, faute d'une réelle volonté de prise du pouvoir, en dehors peut-être de quelques cercles gauchistes, il a fait évoluer les rapports hiérarchiques au sein de la famille, des institutions, des entreprises, des églises, des associations... et des syndicats.

**Rentrée universitaire 1968-1969 : une nouvelle donne**

Pour la rentrée universitaire 1968, il s'agit, pour le gouvernement, de choisir entre une vraie réforme ou de temporiser en attendant que cela se calme. Le nouveau ministre de l'Éducation nationale a choisi, avec l'accord de De Gaulle, la première solution. En quarante-deux jours, la loi est votée. La force des événements, l'habileté d'Edgar Faure et de son équipe rapprochée y sont pour beaucoup, sans oublier le courant réformateur issu des colloques de Caen et d'Amiens, les propositions avancées dans de nombreuses facultés en mai-juin 1968, soutenues en partie par les syndicats réformateurs (FEN et SGEN) et aussi par certaines sections locales du SNESUP.

La loi Faure marque l'acte de naissance de l'université contemporaine. Celle-ci a une fonction de promotion culturelle de la société et ne se réduit pas à la satisfaction des besoins économiques. Elle doit former les cadres, mais ne repose pas sur la sélection, elle développe l'éducation permanente, forme les maîtres et repose sur la pluridisciplinarité. Le principe de cogestion est introduit avec l'élection d'un président et des directeurs d'unité d'enseignement et de recherche (UER), un organisme de concertation consultatif est créé : le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, le Cneser<sup>12</sup>. L'autonomie financière est reconnue, sous le contrôle d'un comptable public.

Les syndicats restent divisés. Au SNESUP, on trouve trois courants : le syndicalisme révolutionnaire, le courant favorable aux thèses du parti communiste français (PCF), le courant réformiste libéral<sup>13</sup>. C'est le second courant qui va finalement l'emporter, puisque au congrès de mars 1969, changement de majorité oblige, la loi est acceptée : le SNESUP participe désormais aux commissions ministérielles, alors qu'il s'y était précédemment refusé. Il se rapproche des syndicats réformistes en demandant, avec eux, des moyens pour la mise en œuvre de la loi. FEN, SNI, SNES et SGEN approuvent l'action du ministre, moyennant quelques ajustements. La loi est considérée comme un acquis « arraché par les événements de Mai ». La FNSAESR aussi est divisée sur la loi : d'un côté, les partisans de sa mise en œuvre parce que gaullistes (le doyen de la faculté de droit et de sciences économiques de Paris, Georges Vedel, le philosophe Raymond Aron...), de l'autre, les opposants, car d'extrême droite (comme le professeur d'histoire de la langue française à la Sorbonne Frédéric Deloffre<sup>14</sup>).

La réforme est en cours, même si de nombreuses oppositions se font jour, de droite comme de gauche, pour entraver le processus de transformation : la nouvelle université naîtra, mais difficilement.

12. [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53497/le-conseil-national-de-l-enseignement-superieur-et-de-la-recherche-cneser.html](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53497/le-conseil-national-de-l-enseignement-superieur-et-de-la-recherche-cneser.html).

13. *Bulletin* du SNESUP, n° 169, janvier 1969.

14 Membre du Syndicat autonome des lettres, il est l'un des fondateurs de l'Union nationale interuniversitaire, créée en février 1969.

Mai 68 est ainsi un mouvement qui s'inscrit dans une dynamique internationale, il commence bien avant 1968 et hante encore la mémoire collective. Mai est marqué par des moments d'intense réflexion, de créativité et de violence, notamment dans certaines villes. Des acquis sociaux importants ont été obtenus pour les salariés. Une libération des mœurs, des rapports hiérarchiques, le déploiement des mouvements féministes ont eu lieu. Et, pour ce qui concerne l'enseignement supérieur et la recherche, c'est la naissance de l'université contemporaine : ce n'est pas rien.

**L'intervention de Bruno Poucet a été publiée dans *La VRS*, n° 413, été 2018.**



## INTERVENTION DE SIMONE ROUX, assistante d'histoire à Nanterre en 1968

**Il s'agit d'un témoignage avec ses lacunes mais aussi ses apports que le simple énoncé des faits ne peut retrouver. Une remarque l'illustre : le 22 mars, j'avais cours à la fac et je suis revenue chez moi sans soupçonner ce qui s'était passé à l'étage de la direction. J'ai appris l'événement par la radio le soir. Voilà pour le côté partiel et incomplet du vécu.**

### ***Quelques précisions sur le témoin***

J'étais assistante d'histoire médiévale depuis l'année précédente. Le département venait d'être complété mais la Sorbonne gardait un œil sur ce qui lui semblait être encore une annexe à surveiller. L'université était toute jeune et dans ses locaux neufs quelques traits de renouvellement apparaissaient possibles. Cette petite communauté d'enseignants d'histoire présentait un large spectre socio-politique, bien hiérarchisé, avec à sa tête les professeurs de rang A.

L'université en ce début de printemps 1968 était agitée par des revendications estudiantines d'ordre pédagogique. Des étudiants venaient à la fin des cours demander poliment de prendre la parole pour appeler leurs camarades à agir et à se prononcer sur la grève. Je me souviens que notre secrétaire m'avait guettée quand je remontais de l'amphi pour m'avertir que le professeur dont j'étais l'assistante me reprochait d'avoir trahi le corps enseignant en laissant la parole subversive s'exprimer à mon cours. Ces reproches étaient encore largement partagés par le rang A qui avait signé un texte appelant à la fermeté et au retour à l'ordre.

Comme on sait, la situation n'a pas évolué dans ce sens et bientôt l'ampleur du mouvement et son extension ont donné à ces appels à la ferme répression une figure obsolète.

Je ne vais pas ici reprendre le fil des événements car, et cela signifie quelque chose, je n'ai gardé aucun texte ou document pour servir de base à un récit exact. Pendant quelque temps j'ai pris des notes mais Robert Mandrou m'a demandé si je les relisais seulement le soir, bref, que cela me fatiguait pour rien. Je les prenais pour moi et pour mieux suivre le cours des choses mais il est vrai que je ne m'en suis pas servie. Épargner ses forces n'était pas un conseil inutile car il faut dire que les journées à Nanterre étaient fatigantes.

Pour archiver en vue d'écrire l'histoire, j'aurais dû me considérer comme un personnage important ou comme témoin d'événements exceptionnels. Or je savais que d'autres archivaient et surtout, tous, en histoire à Nanterre, nous sentions bien que ce qui se passait au Quartier latin et dans tout le pays nous dépassait. Nous, cela représente une bonne part des enseignants qui dans l'ensemble ne pensaient pas participer à une révolution et qui s'engageaient dans le mouvement d'ensemble avec plus ou moins d'enthousiasme.

Donc, mon témoignage porte sur la façon dont on vivait, comprenait et agissait, au fil des événements qui se précipitaient.

Très vite il nous est apparu qu'il fallait s'organiser et un comité provisoire composé d'enseignants, d'étudiants et du personnel administratif s'est mis en place après consultation par vote.

Ce comité se chargea de mandater ses représentants aux assemblées générales de la fac. René Rémond, absent la première semaine des événements, à son retour, soutint cette manière de faire, ce qui rallia une large part des enseignants un peu effrayés par ces initiatives.

Celles-ci résultaient d'une ligne commune discutée et approuvée par notre section syndicale puis par les adhérents du SGEN, et, ensuite, proposée et adoptée par ceux dans le département qui ne rejetaient pas fondamentalement cette manière de faire. Il faut dire que des enseignants tentèrent de s'y opposer mais ils demeurèrent assez isolés. D'autres furent difficiles à convaincre et ils vivaient très mal une situation qui mettait leur grade et leur compétence en discussion sur la place publique.

Pour résumer, on put ainsi résoudre la question de la validation de l'année universitaire : prise en compte des notes acquises et oral. Cela permit aussi d'organiser des discussions sur les changements pédagogiques et les rénovations de notre discipline avec une question dominante : l'interdisciplinarité nécessaire pour décloisonner les secteurs académiques traditionnels. Nous avons ainsi

expérimenté une sorte de cogestion donnant leur place aux assistants, aux étudiants et au personnel administratif. Aussi une nouvelle organisation de l'université, que nous avons, symboliquement, abolie lors d'une grande assemblée sur la pelouse devant le bâtiment A. La loi d'orientation nous est apparue comme la continuation de nos propres expériences. Pendant l'été, plusieurs d'entre nous (mais pas moi) ont travaillé à un projet de rénovation pédagogique dont, avec ce sens de l'humour qui était notre oxygène, l'un résuma les travaux en disant qu'on avait réinventé propédeutique.

Car nous avons pris au sérieux ces réformes indispensables sans nous prendre pour des phares de la révolution mondiale. Cette dose d'humour, bien utile, quand on considère la situation où nous nous trouvions face aux revendications échevelées qui fleurissaient dans d'autres départements de la fac d'une part, et aux envies de répression musclée qui tiraillaient certains de nos collègues au département d'histoire et sans doute dans d'autres départements.

En effet, lorsque nous avons confronté nos initiatives à ce que les assemblées générales attendaient comme propositions d'action, nous avons été critiqués violemment par les sociologues, philosophes et tous les docteurs en ligne révolutionnaire. Bientôt, être du même avis que les historiens qui se disaient mandatés et refusaient d'approuver sans mandat tout ce qui jaillissait du tumulte des AG signifiait : il faut être d'avis contraire. Nous étions vus comme des sortes de conservateurs assez traîtres au mouvement d'ensemble.

Mais quand on revenait dans le département, la situation s'inversait entièrement. Là, il fallait défendre le soutien, raisonné certes, mais le soutien aux grands mouvements sociaux, aux manifestations. Nous devenions des révolutionnaires dangereux. Pour aboutir à des prises de position s'insérant dans le mouvement d'ensemble, il fallait longuement discuter avant les réunions, pendant leur tenue, mais nous (ceux qui avaient défini et mis en œuvre cette ligne) avons réussi à tenir pendant quelques semaines du moins tant que certains craignaient une intervention en force de ceux qui à la fac nous trouvaient timorés ; ils nous laissaient volontiers prendre insultes voire coups. La violence verbale, qui s'étalait souvent dans les discussions improvisées et fréquentes, pouvait annoncer une violence physique, heureusement rare.

Plus tard, un rééquilibrage qui mettait en avant une collègue assistante moins « rouge » inaugura le temps du compromis inévitable (la loi d'orientation) qui satisfaisait une bonne part des demandes de changements de l'université traditionnelle. Pour la suite, nous étions optimistes quant aux succès à venir issus de ces mois d'intense action.

Je terminerai par un souvenir personnel. Lors d'une grande assemblée où devaient être réunies toutes les propositions d'actions, de revendications et d'autres demandes, j'ai pris la parole pour présenter celles des historiens en commençant par celles de notre secrétaire, au bas de la hiérarchie mais une personne qui assurait la continuité et le travail de notre département. Elle commençait par demander une machine à écrire neuve et moderne alors (c'est-à-dire à boule). Le professeur de rang A qui présidait la séance m'a interrompue et retiré la parole par un « Madame, vous en êtes aux questions de pot de chambre ». Du haut de l'estrade, il dominait les débats et le petit peuple dont les femmes faisaient globalement partie. L'anecdote m'a marquée et donne la mesure des transformations révolutionnaires (ou pas) qui étaient à faire.

Quelques réflexions après le colloque de Roubaix. J'ai, par la suite, mené une carrière universitaire qui s'est achevée par un poste de professeur dans l'IUFM et à Paris-VIII. Une carrière que d'autres assistantes ont mené de la même manière. C'est dire que le collège A s'est ouvert aux femmes et cela est un acquis des luttes de 1968.

La loi d'orientation fut aussi en quelque sorte expérimentée en histoire à Nanterre. Elle a permis des avancées démocratiques en donnant au rang B, aux étudiants et au personnel administratif une place et un poids impensables avant, même si ces avancées n'apportent pas toutes les réponses à tous les problèmes que l'enseignement supérieur en gonflant ses effectifs a rencontrés par la suite. Enfin, je me demande si, quand on fait l'histoire du syndicat, on ne trouve pas d'autres exemples de la position que les historiens de Nanterre ont adoptée et qui leur a valu de se faire critiquer par les uns (disons par exemple les sociologues en pointe dans les AG) et les autres (ceux qui regrettaient la perte de l'ancienne université et de leurs prérogatives garantes de leur compétence).



# **Table ronde du colloque de Roubaix 2018**

Abraham BEHAR  
Alain DALANÇON  
Jacques FOSSEY  
Claude MAZAURIC  
Daniel MONTEUX  
Bruno POU CET  
Simone ROUX

*19 juin 2018*